

Type de prestation / <i>Type of service</i>	euro H.T.
Inscription / <i>Registration fee</i> (uniquement pour les nouveaux titulaires)	200
INSTRUCTION DES DEMANDES / <i>APPLICATIONS</i>	
Admission pour une gamme de mobile home	950
Extension majeure pour une gamme de mobile home ⁽¹⁾	760
Extension mineure pour une gamme de mobile home	380
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	685
INTERVENTION EN USINE / <i>PRODUCTION AUDIT</i>	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1410
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	1720
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	705
INTERVENTION SUR SITE D'INSTALLATION / <i>SITE AUDIT</i>	
Vérification réalisée sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1410
Vérification réalisée sur site (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1160
Vérification réalisée sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	1720
Rapport d'évaluation des vérifications	440
DEPLACEMENT / <i>TRAVEL EXPENSES</i>	
Frais de déplacement et de séjour (A/R)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	470
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	470
GESTION ANNUELLE (par année civile) / <i>ANNUAL FEE (calendar year)</i>	
Par certificat	940
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE (par année civile) / <i>RIGHT TO USE THE NF MARK (calendar year)</i>	
Par titulaire	974
Par certificat	82

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- ⁽¹⁾ une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou intervention sur site
- ⁽²⁾ hors frais de déplacement et de séjour
- ⁽³⁾ mission non groupée avec une autre